

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU CONGO

MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES «COSSEP» ET DE L'INTERNATIONALE DE L'EDUCATION «I.E»

B.P.: 14 611 Kinshasa 1

DECLARATION SYNDICALE N°008/AG/SYECO/2011

Le Syndicat des Enseignants du Congo « SYECO » s'est réuni en Assemblée Générale ce samedi 03 septembre 2011 au siège du COSSEP à Limete en vue d'évaluer la suite réservée par le Gouvernement au cahier de charges des enseignants déposé à la primature le 02 août 2011 et ce, conformément à l'ultimatum lancé au Gouvernement lors de son Assemblée Générale du 30 août 2011.

A cet effet, considérant les conclusions des négociations entre les syndicats de l'EPSP et le Gouvernement octroyant aux enseignants debout une prime spécifique de 6 milliards de FC pour le mois d'octobre, novembre et décembre 2011, soit un montant variant entre 5000FC (5,5\$) pour les agents d'exécution, 6000FC (6,5\$) pour les agents de collaboration et 8440 FC (9\$) pour les cadres de commandement.

Les Enseignants considèrent cette attitude du Gouvernement comme une insulte à la profession et attirent l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale quant à l'avenir du système éducatif congolais, car il n ya pas de meilleur système éducatif que ce qu'est la qualité de ses Enseignants, pièces maitresses. Constatant la non application des résolutions des différents protocoles d'accord signés antérieurement et tenant compte des réactions des enseignants en provinces, le SYECO constate avec amertume que les revendications des enseignants n'ont pas été prises en compte par le Gouvernement entre autre :

- Le paiement du premier palier de MBUDI.
- Le paiement de plusieurs Enseignants mécanisés signalés Non Payés « NP » sur les listings
- · L'allocation d'une prime spécifique conséquente aux Enseignants,
- Le respect de l'échéance du 20 dans le paiement des salaires des Enseignants et Personnel de l'éducation conformément à l'engagement pris par le Ministre des Finances au Nom du Gouvernement.

Ainsi donc, pour manifester leur mécontentement et leur colère à l'endroit du Gouvernement, les Enseignants affiliés au SYECO solidaires à ceux des provinces décident :

LA NON REPRISE DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'EPSP SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL LE LUNDI 05 SEPTEMBRE 2011 JUSQU'A L'EVALUATION DU 13 SEPTEMBRE 2011.

A ce sujet, les Enseignants sont invités à respecter ce mot d'ordre émanant de leur propre volonté.

Le SYECO sollicite, par ailleurs, le soutien des parents mal payés à ce jour de garder leurs enfants à la maison en vue d'éviter tout désagrément et d'honorer ainsi la profession Enseignante pour garantir une éducation de qualité à leurs enfants.

> Fait à Kinshasa, le 03 Septembre 2011 Jean Pierre KIMBUYA

Siège Social: A / 2 Rue Doruma – Matonge /

Mail: syecordc1@yahoo.fr Tél (243) 0818113449

SY.E.CO

MOT D'ORDRE DE NON REPRISE DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'EPSP

Chers Camarades,

La rentrée scolaire est le fait du Gouvernement et celle des classes, le fait des Enseignants et Personnel de l'éducation. Suite au refus du Gouvernement de répondre aux attentes des enseignants exprimées dans les mémos et cahiers de charges à savoir :

- L'application du premier palier de MBUDI de 69\$ avec respect de la tension salariale avec prise en compte des Non Payés « NP » à travers le pays,
- L'allocation d'une prime conséquente à l'instar d'autres catégories professionnelles, (
- Le respect de la date du 20 pour le paiement des salaires des Enseignants, malgré l'engagement du Ministre des Finances à cette fin,

L'Assemblée Générale de ce 03 septembre 2011 décide :

« LA NON REPRISE DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'EPSP SUR TOUTE L'ENERGEN TERRITOIRE NATIONAL LE LUNDI 05 SEPTEMBRE 2011 JUSQU'A L'EVALUATION DE

Fait à Kinshasa, le 03 septemb Jean Pierre KIMBUYA Secrétaire Général

SY.E.CO

MOT D'ORDRE DE NON REPRISE DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'EPSP

Chers Camarades,

La rentrée scolaire est le fait du Gouvernement et celle des classes, le fait des enseignants et Personnel de l'éducation. Suite au refus du Gouvernement de répondre aux attentes des enseignants exprimées dans les mémos et cahiers de charges à savoir :

- L'application du premier palier de MBUDI de 69\$ avec respect de la tension salariale avec prise en compte des Non Payés « NP » à travers le pays,
- L'allocation d'une prime conséquente à l'instar d'autres catégories professionnelles,
- Le respect de la date du 20 pour le paiement des salaires des Enseignants, malgré l'engagement du Ministre des Finances à cette fin,

L'Assemblée Générale de ce 03 septembre 2011 décide :

« LA NON REPRISE DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'EPSP SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL LE LUNDI 05 SEPTEMBRE 2011 JUSQU'A L'EVALUATION DU 13/09/2011.

Fait à Kinshasa, le 03 septembre 201 Jean Pierre KIMBUYA

Secrétaire, Général